

23 août 1942 – Lettre sur « la personne humaine » de Mgr Saliège

Le 23 août 1942, Mgr Saliège , évêque de Toulouse a demandé aux prêtres de lire lors de la messe dominicale .

C'est pourquoi, à l'occasion du 80e anniversaire de la lettre de Mgr Jules-Géraud Saliège, le président de la Conférence des évêques de France a demandé qu'elle soit lue dans toutes les églises de France, lors des messes de la fête de l'Assomption de la Vierge, le 15 août.

La voici :

« Mes très chers frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués

pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez, mes chers frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège

Archevêque de Toulouse

À lire, dimanche prochain, sans commentaire. »

En voici la [présentation du journal La Croix du 9 août 2022](#)